

Communiqué de presse

Lundi 16 janvier

Accusations diffamatoires de Rachida Dati : Emmanuel Grégoire annonce déposer plainte

Lundi 16 février, au micro de Laurence Ferrari sur CNews et Europe 1, la ministre et candidate Rachida Dati a tenu des propos d'une gravité extrême, mettant directement en cause les équipes et les engagements démocratiques d'Emmanuel Grégoire.

Elle a notamment déclaré : « *Il y a une volonté de violence. On le vit tous les jours. Parfois, vous menez des réunions, et l'équipe de M. Brossat, M. Belliard et M. Grégoire vous envoie des gens pour essayer de vous agresser.* »

Ces accusations sont non seulement infondées, mais **profondément diffamatoires**. Elles portent atteinte à l'honneur et à la probité d'Emmanuel Grégoire ainsi qu'à celles des équipes engagées à ses côtés, notamment celles de deux de ses colistiers. **Depuis le début de la campagne électorale, la gauche unie n'a cessé de défendre un débat démocratique digne, respectueux et apaisé, fidèle aux valeurs républicaines qui doivent guider toute confrontation politique.**

Nous déplorons et condamnons le climat actuel de tensions et de violence, en particulier ce week-end dans le 15^e arrondissement, où nos militants ont été pris à partie verbalement et physiquement par les équipes de Sarah Knafo.

La véritable violence, nous la constatons aussi lorsque des militants, engagés dans une démarche démocratique pacifique, se retrouvent confrontés à l'intervention de la Police nationale à l'occasion d'un simple porte-à-porte dans l'arrondissement de Mme Dati. Ce qui devrait relever de l'exercice normal et serein de la démocratie devient alors un moment d'intimidation, au point de déboucher sur l'ouverture d'une procédure judiciaire visant ces militants dans le 7^e arrondissement, laissant derrière elle des interrogations majeures sur la chaîne de décision et les raisons d'un tel revirement.

Face à ces faits particulièrement préoccupants, nous renouvelons notre demande auprès du ministère de l'Intérieur de saisine de l'IGPN pour faire la lumière sur ces événements. Cette demande s'inscrit dans la continuité du courrier déjà adressé au ministre de la Justice et vise à comprendre les raisons de ces graves dysfonctionnements, notamment l'interruption d'une procédure judiciaire 24h après son ouverture.

En conséquence, et afin de défendre l'honneur d'Emmanuel Grégoire et de la gauche unie ainsi que l'intégrité du débat démocratique à Paris, une plainte sera déposée ce jour pour diffamation à l'encontre de Madame Rachida Dati. De tels propos, irresponsables et mensongers, alimentent un climat de tension que nous condamnons avec la plus grande fermeté. Nous resterons pleinement mobilisés pour que la vérité soit établie et que le débat politique demeure à la hauteur des exigences démocratiques que nos concitoyennes et nos concitoyens sont en droit d'attendre.

Contact presse : presse@emmanuelgregoire.fr

Mathilde Manso (06 37 85 00 02) / Adèle Nangéroni (06 73 48 50 58)